

Accord Transformation d'activité



EN PLEINE CRISE,
UN BON ACCORD
POUR NOS EMPLOIS

ZÉRO PSE, ZERO DEPART CONTRAINT

Pas de plan social à SAFRAN ➡ pas de licenciement sec !

MOBILITÉS EXCLUSIVEMENT AU VOLONTARIAT

Les mobilités ou détachements (internes ou externes) se feront sur la base du volontariat.

PRÉSERVATION DE LA FEUILLE DE PAIE ET SOLIDARITÉ

Pas de réduction du salaire de base des salariés en activité à 100 %.
Modérations salariales des hauts-dirigeants et sur les dividendes des actionnaires.

MESURES INCITATIVES POUR UN DÉPART AIDÉ

Majoration de 5 mois de salaire de l'Indemnités de Départ à la Retraite.
Aides financières : ➡ rachat jusqu'à 8 trimestres de cotisations.
➡ création d'entreprise ou projet professionnel.

RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE LONGUE DURÉE (APLD)

SAFRAN va déployer l'APLD ➡ 40 % max de chômage partiel par salarié et une rémunération garantie de 90 % à 93 % du salaire net.

Rejoignez des salariés engagés, adhérez à FO SAFRAN !

fo-safran.com / ✉ contact@fo-safran.com